

**i-St@ge**

Votre  
**Partenaire**

**Formation**

Musique Documentaire Montage Nu Confé  
Formation Continue Sonar Final  
Crakids Wavelab Pédagogie  
Systèmes HF Pédagogie  
WebTV JRI Reason  
Spectacle  
Nouvelles Technologies Stages  
Auto-Production  
Musique Nuendo Samplitude HomeStudio  
Clip Documentaire Montage Configurations Outils Acid Finale  
ation Continue Sonar Finalcut Ethersound Audio  
Vavelab Sonar Finalcut Ethersound Angl  
Chanson  
èmes HF Pédagogie Multin Mixage Info  
WebTV JRI Reason Sound Web BSS Pyramix  
Spectacle MAO Sound Web BSS Pyramix  
Nouvelles Technologies Stages Courts Ecole  
do Samplitude HomeStudio Ecole  
Ethersound Audiovisuel Angl  
Angl  
gic Multimedia Mixage Informatique Musicale  
MAO Sound Web BSS Pyramix  
Sibelius Edition  
chestrre Cobranet  
Cubase artistes  
www.istage-formation.org

Les prochaines formations  
organisées en partenariat avec le  
CNFPT...

Techniques des éclairages, niv.1.  
12 au 16 novembre 2018.

Edition de partitions, perfectionnement.  
26 et 27 novembre 2018. Places  
disponibles !!

Techniques des éclairages, niv.1.  
10 au 14 décembre 2018.

CNFPT Grande Couronne.

Renseignements et inscriptions :  
Florence.gillard@cnfpt.fr

Sécurité du spectacle (licence  
d'entrepreneur)

17 au 21 décembre, INSET Nancy.

Renseignements et inscriptions :  
jeanmichel.berlemont@cnfpt.fr

## Les salons professionnels : toujours utiles ???

Il fut un temps où les salons professionnels de nos domaines se multipliaient tout au long de l'année. Autres temps, autres mœurs, les salons nationaux concernant la musique, le spectacle et l'audio-visuel sont maintenant bien faciles à dénombrer :

Musica est maintenant seul à porter les envies d'information et de découverte des musiciens, les techniques des musiques actuelles n'y faisant quand même qu'une discrète présence, en l'absence d'exposants majeurs. On peut s'interroger sur les dates de l'édition 2019, sur... les derniers jours des congés de Printemps des parisiens, du 3 au 5 mai ! Pas « l'idée du siècle » pour garantir le nombre de visiteurs, même si c'est la nouvelle et prestigieuse Scène Musicale, à Boulogne-Billancourt, qui accueillera le salon cette année...

Le Satis-Screen4all qui se déroule les 6 et 7 novembre aux Docks de Paris St-Denis confirme son statut de premier salon francophone dédié à la création et aux innovations technologiques au service des médias, du divertissement et de la communication audiovisuelle. Y exposent les acteurs professionnels de premier plan concernant l'ensemble des technologies numériques du son et de l'image ainsi que tout l'univers du de la post-production et du « broadcast »...

Peut-être un peu en marge de nos activités, Expoprotection, du 6 au 8 novembre, devrait pourtant nous concerner de plus en plus, tant les problématiques de sécurité sont de plus en plus importantes dans nos lieux de spectacles. Tout comme le Heavent, le salon de la création et de l'innovation événementielle, du 27 au 29 novembre qui présente toutes les innovations de ce secteur qui prend une place de plus en plus importante... Les JTSE, les 27 et 28 novembre prochains, méritent toute notre attention ; conçu à l'origine comme une « plate-forme » complémentaire aux rubriques de la revue « l'Actualité de la Scénographie » et s'affichant alors comme un « anti-salon commercial », les JTSE se positionnent comme le seul « survivant » dédié aux techniques du spectacle. L'événement propose des expositions statiques mais aussi des espaces d'expérimentation permettant de voir fonctionner les matériels d'éclairage et surtout, du son en « vraie grandeur »... Des conférences thématiques sur les enjeux professionnels des métiers techniques du spectacle sont aussi organisées pendant les deux jours de la manifestation, organisée et c'est un peu dommage, aux Docks de Paris St-Denis, pas très agréables...

Patrice Creveux.

### *En savoir plus sur les professionnels ...*

La Fédélima, le Rif et Opale publient une étude menée sur deux ans relative aux salariés permanents travaillant dans les lieux et les structures de musiques actuelles. La typologie spécifique des lieux « dédiés » aux musiques actuelles se différencie quelque peu des lieux accueillant tous types de spectacles et pour lesquels l’usage de techniciens intermittents est plus fréquent. Dans les 140 structures questionnées représentant plus de 1000 salariés permanents ont ainsi été identifiés les familles de métiers, et les profils des équipes techniques. Sans surprise, les trois familles les plus représentées sont les fonctions liées à l’administration, aux activités techniques, et à la communication, représentant 2,11 millions d’heures de travail par an. L’âge médian des permanents est de 34 ans pour les femmes et de 39 ans pour les hommes. L’étude complète est disponible à l’adresse : <https://journals.openedition.org/volume/5748?file=1> (document Irma)

### *Formations sur site ou intra...*

i-St@ge organise tout au long de l’année un programme de formations accessibles sur notre site <http://www.istage-formation.org/> et concernant l’ensemble des métiers techniques de la musique. Le catalogue 2019 sera disponible dans les prochaines semaines. Mais nous nous sommes aussi fait la spécialité de réalisation de formations sur site à l’intention de collectivités ou structures souhaitant apporter à leurs personnels les compléments de compétences dans l’utilisation des matériels qu’ils utilisent quotidiennement, ou pour la prise en main « en situation » de nouveaux équipements. Les modules ainsi réalisés peuvent s’appuyer sur les programmes existants ou faire l’objet d’une étude d’ingénierie personnalisée pour cibler au mieux les attentes et besoins et adapter les compétences des personnes formées aux besoins fonctionnels de leur lieu d’activité ; les programmes peuvent mélanger son, lumière, plateau ou sécurité, et se dérouler sur des durées variables, en continu ou par séquences, et être réalisés totalement en présentiel ou laisser une place au distanciel.

*Contactez-nous pour toute étude ou devis.*

### *Réglementation sur les niveaux sonores...*

Le décret n°2017-1244 du 7 août 2017 concernant la nouvelle « mouture » de la réglementation sur les niveaux est paru le 1<sup>er</sup> octobre dernier. C’est donc pour mémoire, un niveau de 102dB(A) et 118dB(C) et non plus 105dB, une application à tous les lieux de diffusion y compris les manifestations de plein air, une limitation à 96dB(A) pour les spectacles « Jeune public »... Le texte oblige également les lieux de plus de 300 à afficher les niveaux en continu, à informer les publics sur les risques auditifs, à mettre à disposition gratuite du public des protections auditives et de créer des "zones de repos auditifs" ou, en l’absence de ces zones, de ménager des périodes de repos pendant le concert. Ces deux derniers points sont particulièrement contestés par les petits lieux de spectacles qui font par ailleurs, remarquer que l’utilisation d’instruments, même en conditions acoustiques, risque de dépasser les niveaux réglementaires ! L’Association Agi-Son acteur fondamental de la réglementation des niveaux sonores et partenaire de i-St@ge dans le contexte du CCP à la Gestion Sonore, a émis de nombreuses réserves, concernant notamment la difficulté d’appliquer une réglementation intéressante pour le droit du travail au contexte réel des musiques actuelles et de leur diffusion.

(lien vers la note d’argumentaires rédigée par Agi-Son : <https://drive.google.com/file/d/1L390Tx4L6qTViaJnv9Y9tKd8SMG5BK3/view>)

On peut toujours s’interroger sur la pertinence de continuer à exonérer les établissements artistiques de cette réglementation ! Etonnant, alors que des « précautions jeune public » sont instaurées...

Il semblerait enfin que le décret du 1<sup>er</sup> octobre ne soit pas compatible, dans le contexte des prestations en extérieur, avec le Décret n° 2006-1099 du 31 août 2006, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage... Pas très sérieux !

Il n’est évidemment pas question de remettre en cause l’intérêt de ce décret qui confirme et précise efficacement la première réglementation de 1998, ne serait-ce que pour protéger notre propre système auditif ! Cependant, on ne peut souhaiter que le législateur puisse rapidement prendre réellement conscience de la spécificité des activités artistiques et ne fasse pas référence à la réglementation européenne, encore plus inapplicable et que les contrôles et sanctions éventuelles qui pourraient être prises à l’encontre des « contrevenants » soient temporisées !

A noter les 6 et 7 novembre, l’organisation des 3<sup>ème</sup> *Perspectives Sonores* organisées par Agi-Son à la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs - 17-19 rue Breguet - 75011 Paris au cours desquelles sera entre autres, abordé ce sujet et qui préludera à la journée organisée le 5 décembre prochain par le CiDB à l’Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique à Rennes...

<https://sons-amplifies.bruit.fr/images/pdf/journee-cidb-sons-amplifies->

### *i-St@ge, les prochaines formations...*

**Maintenance courante polyvalente des équipements techniques du spectacle.** La mise en œuvre d’une maintenance préventive et régulière peut assurer la fonctionnalité optimale des matériels. Le module de formation met l’accent sur la bonne compréhension du fonctionnement des équipements son et lumière et sur les méthodologies à mettre en œuvre pour le suivi d’une maintenance compatible avec le fonctionnement normal du service. **19 au 23 novembre 2018.**

**Dorico Steinberg, 1<sup>ère</sup> approche.** Dorico Steinberg s’annonce comme un programme apportant une nouvelle approche à l’édition de partitions à l’usage des musiciens professionnels et des enseignants artistiques. Le module de formation accompagnera les stagiaires dans une utilisation maîtrisée des fonctions usuelles du logiciel. **19 au 21 novembre 2018.**

**Rédiger le document unique d’un lieu d’enseignement artistique ou d’un lieu de spectacle.** La réglementation du travail et l’article 4741-3 du Code du Travail font obligation aux entreprises de posséder un « Document Unique » à jour mentionnant les risques et les moyens de s’en prémunir. Les établissements d’enseignement artistiques et les lieux de spectacle ne dérogent pas à cette règle. Le module permettra en s’appuyant sur des cas concrets, d’identifier les risques, d’en planifier les préventions dans le cadre des activités artistiques. **29 et 30 novembre 2018.**

**Connaissance des équipements techniques du spectacle à l’usage des agents des services généraux.** Dans le cadre des l’organisation de manifestations culturelles, les services généraux de collectivités complètent ponctuellement les personnels des services culture ou animation. Cependant, la méconnaissance des équipements spécifiques peut parfois perturber cette collaboration. Le module de formation a comme objectif de permettre la découverte de premier niveau des équipements du spectacle, y compris les structures et plateaux, ainsi que des contraintes de sécurité liées à leur mise en œuvre, à l’usage de personnels qui ne sont pas des exploitants réguliers. **10 au 12 décembre 2018.**